



La **direction générale de l'offre de soins (DGOS)** lance officiellement, à travers une **circulaire** parue le vendredi **29 mars**, la **campagne des appels à projets 2013** relative à la **recherche clinique**, **translationnelle**, **infirmière et paramédicale**, la recherche sur la **performance du système de soins** et la recherche **médico-économique**.

Des procédures simplifiées

La simplification des procédures se poursuit cette année autour du principe de « guichet unique » : les appels à projets seront ainsi organisés et évalués de façon plus cohérente.

Au préalable, la mise en place d'une étape de présélection via une lettre d'intention unique permettra d'orienter au mieux les projets déposés. Cette lettre d'intention favorisera un gain de temps pour les candidats ainsi qu'une sélection plus rapide des projets les plus prometteurs, qui feront l'objet d'un dossier de candidature complet par la suite.

Des appels à projets libres, des priorités transversales

Cette année, la DGOS a choisi d'afficher 3 priorités plus « sociétales » pouvant concerner toutes les spécialités médicales ou modalités de prise en charge : les soins primaires - directement accessibles par la population -, le vieillissement, la sécurité des patients. Ces 3 priorités ne sont pas exclusives des autres thématiques ou problématiques de santé qui pourraient être soumises à candidature.

Un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) redynamisé

Comme l'a annoncé Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, le 14 mars dernier lors des 20 ans du PHRC, un nouvel élan est donné au programme afin de permettre à la recherche clinique française de maintenir son excellence et de développer sa compétitivité internationale.

Ainsi, le PHRC favorisera des projets européens de recherche clinique collaboratifs, coordonnés par une équipe française. Les projets soutenus par le PHRC devront avoir un impact direct sur la prise en charge des patients : c'est pourquoi celui-ci financera des projets dont les objectifs sont la mesure de l'efficacité, de la sécurité, de la tolérance ou de la faisabilité de l'utilisation des produits de santé chez l'homme.

La recherche sur la performance et la recherche infirmière inscrites dans la continuité

De mieux en mieux appréhendé par les professionnels, le programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) maintiendra le soutien de projets contribuant à l'amélioration continue de la qualité des soins réalisés par les auxiliaires médicaux : infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, manipulateurs radio.... Concrètement, des actes innovants ou des stratégies de soins émanant des acteurs pourront être validés ou comparés entre eux, de manière à retenir au final les plus efficaces ou les plus efficaces.

Par ailleurs, pour sa 2^{ème} année d'existence, le programme de recherche sur la performance des système de soins (PREPS) poursuivra le financement de projets de recherche portant sur l'organisation de l'offre de soins, afin de développer de nouvelles formes de prise en charge des patients, d'améliorer la qualité des pratiques et d'optimiser les futurs parcours de soins.

Des études portant sur l'élaboration ou la validation de méthodes applicables à tous les domaines du système de soins sont également éligibles au PREPS.

Une recherche médico-économique renforcée

La DGOS souhaite renforcer l'efficacité des nouveaux produits de santé et des stratégies de prise en charge alternatives, notamment dans le cadre de la restructuration de l'offre de soins, et de la construction de parcours de soins.

Compte tenu de ces nouvelles orientations, la DGOS crée le programme de recherche médico-économique (PRME) comprenant 2 axes : l'axe « Innovation en santé » qui se substitue dès à présent au programme de soutien aux techniques innovantes (PSTIC) et l'axe « Parcours de soins » qui financera des études médico-économiques comparant des stratégies de prise en charge déjà intégrées dans l'offre de soins.

Plus d'informations : <http://www.sante.gouv.fr/la-recherche-et-l-innovation,11323.html>

****En bref, la recherche médicale en France...***

La recherche clinique recouvre les recherches organisées et pratiquées sur l'être humain en vue du développement des connaissances biologiques et médicales. Dans le développement d'un traitement, elle fait suite à la recherche fondamentale).

La recherche translationnelle est le chaînon entre la recherche fondamentale et la recherche clinique. Elle assure le continuum entre la recherche et les soins et permet aux patients de bénéficier plus rapidement des innovations diagnostiques et thérapeutiques.

La recherche infirmière et paramédicale a pour but d'améliorer les connaissances et les pratiques liées aux soins et à l'exercice professionnel des auxiliaires médicaux.

La recherche de la performance du système de soins permet d'appréhender l'impact des changements organisationnels, des pratiques professionnelles, des politiques de santé sur l'organisation des soins et des établissements de santé.

La recherche médico-économique vise à établir l'efficacité d'une nouvelle intervention diagnostique ou thérapeutique dont l'efficacité est démontrée .